-

LES AFFAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT

Vol. 1 Nº 1

15 décembre 1992

Message de la Ministre

Les temps ont beaucoup changé depuis l'époque où l'aide au développement se faisait essentiellement de gouvernement à gouvernement. Le secteur privés est affirmé comme un acteur de premier plan de la coopération pour le développement.

L'ACDI continue d'encourager le secteur privé à participer davantage à son action en faveur du développement. Nous avons constaté que l'on fait plus de progrès sur la voie du développement durable lorsque tout le monde est partie prenante au processus et que chacun en retire des bénéfices. Ce constat s'applique tout autant aux citoyens canadiens qu'à nos partenaires des pays en développement.

C'est avec beaucoup de plaisir que je présente cet encart sur le Programme de coopération industrielle (PCI) de l'ACDI. Le PCI constitue un des nombreux mécanismes auxquels recourt l'ACDI pour faire participer nos compatriotes au développement international.

Par l'intermédiaire du PCI, de nombreux exportateurs canadiens, qui ont fait preuve d'esprit d'entreprise, ont pu à la fois se tailler une place sur de nouveaux marchés et partager leurs compétences avec leurs partenaires des pays en développement.

MONIQUE LANDRY

Ministre des Relations extérieures et du Développement international

Qu'est-ce que l'ACDI ? Que fait-elle ?

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), créée en 1968, est l'organisme du gouvernement fédéral chargé de mettre en oeuvre les politiques du Programme canadien d'aide publique au développement (APD) et d'administrer la majeure partie du budget d'aide au développement, qui s'élevait à 3,1 milliards de dollars en 1991-1992. L'ACDI a pour mission de favoriser le développement durable dans les pays en développement. Une part substantielle du budget de l'APD elle s'établit à environ à 60 cents par dollar - est dépensée ici même au Canada à des fins d'achat de biens et de services nécessaires à l'exécution de projets à l'étranger. L'ACDI a donc tissé des liens de partenariat avec des Canadiens du secteur privé en vue de la prestation de l'aide au développement fournie par notre pays.

Notre programme de coopération représente un lien important entre le Canada et plus de 100 pays qui comptent environ les quatre cinquièmes de la population mondiale. La coopération pour le développement nous met également en contact avec les marchés qui croissent le plus rapidement dans le monde : ceux des pays en développement, notamment en Asie. Comme les pays en développement l'ont souligné eux-mêmes: «Après l'aide viennent les échanges commerciaux.» Les rapports qu'établit notre programme d'aide élargissent notre éventail de partenaires commerciaux. Parallèlement, ils favorisent la compétitivité de notre secteur privé à l'échelle planétaire en permettant aux compétences et aux techniques canadiennes de se faire valoir dans l'économie mondiale.

Les programmes de l'ACDI comportent des mesures incitatives visant à soutenir l'investissement dans des entreprises de pays en développement; ils donnent à de nombreuses entreprises canadiennes leur première chance de faire une percée sur les marchés extérieurs. Les programmes de l'ACDI tels que le Programme de coopération industrielle encouragent les accords de coentreprises et les investissements en prenant en charge une partie des coûts et en limitant les risques liés à l'arrivée d'entreprises sur de nouveaux marchés.

Le programme d'aide du Canada sert à la fois nos intérêts nationaux et ceux de la communauté internationale. En bref, notre action en faveur du développement mondial contribue à l'instauration d'un climat international plus favorable dans lequel les Canadiens – et nos partenaires d'autres pays – peuvent prospérer.

Nos friandises, c'est du gâteau en Thaïlande

La société Ganong Brothers Ltd a, grâce au concours financier du PCI, conclu un accord de coentreprise avec une entreprise thaïlandaise, Rubia Industries, filiale de Berli Jucker, afin de fabriquer des confiseries et d'autres produits à base de chocolat.

Le PCI a contribué au financement des études de faisabilité nécessaires ainsi que des recherches sur le marché. Il a été décidé d'aller de l'avant. Les partenaires thailandais et canadien ont partagé les coûts de démarrage et la coentreprise leur appartient à parts égales. L'usine a commencé sa production en juillet 1989, et les ventes ont dépassé un million de dollars au bout des 12 premiers mois. Ganong a réussi à s'implanter sur un marché asiatique

(Voir page IV— Friandises.)